
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE
DU CONSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL EMILE GOUÉ**

**COMITÉ SYNDICAL du 15 juillet 2026
à 18 h 30**

Le 15 juillet 2026, le Comité Syndical du Conservatoire Départemental Emile GOUÉ, dûment convoqué le 7 juillet 2026, s'est réuni à 18 h 30 au Conservatoire à Guéret sous la présidence de Madame Catherine DEFEMME, Présidente.

PRESENTS :

Annie ANNEQUIN, Christophe BANTING, Marie-Christine BUNLON, Clément DAUBY, Catherine DEFEMME, Sabine DURUDEAU, Stéphane DUPRAT, Brigitte GUINOT-NADAL, Nolwen HEDDE, Christine HIVERT, Laurent LAFAYE, Christian POTHEAU, Laurence SPAGGIARI

ABSENTS/EXCUSES :

Thierry BOURGUIGNON, Lucette CHENIER, Laurent DAULNY, Marie-France GALBRUN, Bertrand LABAR, Marie-Emilie LACOUR, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT

Assistaient également à la réunion et n'ont pas pris part aux délibérations :

Eric MATHE : Directeur

Sylvie BREDIER, Secrétaire en charge du fonctionnement du Syndicat mixte

Claudia VANDAUD, Présidente de l'Association des parents d'élèves

Sylvain DURAND, délégué suppléant représentant la commune de Sainte-Feyre au sein de l'Assemblée générale du Syndicat mixte

DÉLIBÉRATION N°CS/2026/07/03

OBJET : Désignation de délégués auprès du Comité national d'action sociale (CNAS)

***VU** les articles L.5721-1 à L.5722-11 du code général des collectivités territoriales régissant les syndicats mixtes ouverts,*

***VU** le courrier du 3 avril 2026 du Président du CNAS relatif à la désignation des délégués du Syndicat mixte du Conservatoire Emile GOUÉ auprès du CNAS,*

***VU** le rapport CS/2026/07/03,*

Considérant la candidature présentée par Monsieur Rémi REQUET, agent du Syndicat mixte,

Considérant la candidature présentée en séance par Madame Marie-Christine BUNLON,

Après avoir pris connaissance du rapport susvisé,

Après en avoir débattu,

DECIDE

- De désigner les délégués dont les noms suivent à l'effet de siéger au Comité national d'action sociale (CNAS) :
 - Délégué local des élus : Madame Marie-Christine BUNLON.
 - Délégué local des agents : Monsieur Rémi REQUET
- D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte du Conservatoire départemental Emile GOUE à signer toute pièce nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

ADOpte : Votants : 13 – Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ SYNDICAL


Catherine DEFEYME

